

# Le capital culturel, c'est capital(e)

Comment créer assez de richesse culturelle  
pour permettre la réalisation des droits culturels ?

*Rencontre avec Patrice Meyer-Bisch,  
philosophe, coordinateur de l'IIEDH Fribourg*

**Mercredi 3 juin, 19h30-21h30**

**Lieu : Métropole de Lyon, 20 rue du Lac, 69003 Lyon**

**Gratuit, rencontre ouverte à tous**

Qu'est-ce qui fait la réelle richesse d'une personne, d'un groupe, d'une cité, si ce n'est d'abord ses savoirs bien utilisés, son capital culturel ?

**Le capital** culturel, comme concentration de ressources, accumulation ordonnée de facteurs de développement (accès et participation à l'éducation, à l'information, aux arts, aux savoirs) a une fonction centrale. **Il est la condition de l'accès aux autres ressources (travail, propriété, logement, santé)**. Le capital culturel est aussi source de confiance car il rend les relations sociales fiables, en les fondant sur des valeurs partagées.

**Sans investissement, pas de développement.** Investir dans le développement du capital culturel, c'est renforcer sa puissance d'innovation. Parler d'investissement culturel et non pas de dépense culturelle n'est pas anodin. L'investissement culturel

est un levier, il possède un pouvoir de moteur du développement. Et il n'y a pas d'autre sujet du développement que les personnes et leurs interactions sociales. **Ce sont les personnes et leurs interactions qui permettent le développement de l'économie.**

**Le capital culturel est le seul qui peut légitimement être en croissance exponentielle et infinie.** Si deux personnes échangent un objet, chacune repart avec un objet ; si elles échangent un savoir, chacune repart avec *plus de deux* savoirs. Et ce sont ces savoirs démultipliés, source de développement des personnes et de leurs relations sociales, qui leur permettront de prendre part au développement de l'économie.

**Une capitale** est au service non seulement de ses résidents, mais d'une large aire géographique ; elle cherche à garantir l'équité territoriale, l'équilibre centre-périphérie (entre concentration, rayonnement et captation des ressources par le centre et assèchement des périphéries). Elle n'a pas seulement pour vocation d'encourager la production et l'échange de biens et de services. **Elle doit contribuer à la production et à l'échange des savoirs, sans lesquels les personnes et l'équilibre des systèmes (culturel, écologique, économique, social et politique) ne peuvent se développer.**

Or le mouvement des « villes culturelles et créatives » risque de tendre vers la captation des artistes, des touristes et la gentrification de l'habitat urbain. La logique dominante est celle de la consommation pensée pour des populations plutôt aisées. Le mouvement des « capitales culturelles » est tenté par cette



approche visible et supposée rentable qu'il complète par des investissements publics dans de grandes institutions dont la vocation officielle est de continuer à attirer du public au-delà de l'année capitale. Ce mouvement dit aussi tenir compte des droits des habitants, y compris des moins fortunés. Mais comment ?

**Une capitale culturelle doit pouvoir favoriser la synergie de tous ses acteurs – les habitants résidents et de passage – pour la réalisation de leur droit de participer à la vie culturelle, en tant qu'offreurs et bénéficiaires.** Tous ne vont pas offrir un spectacle, mais une participation active, une part de leur vie, de leur temps et de leurs désirs, et pas seulement l'occupation de sièges.

**Les droits culturels, au sens de la Déclaration de Fribourg (2007), ne sont pas le droit de « consommer » des biens ou une offre culturelle, mais le droit de participer librement à des activités culturelles, exceptionnelles ou ordinaires.** La question économique dans le domaine culturel ne se réduit pas à une adéquation de l'offre et de la demande, avec un appui public pour favoriser la demande non exprimée ou « empêchée » (par un éloignement, un manque de moyens, une question de langue). Une bonne économie signifie avant tout l'épanouissement de chacun en tant que demandeur et offreur des savoirs importants pour vivre une vie digne et active culturellement, écologiquement, économiquement, socialement et politiquement.

**Nous vous proposons d'approfondir ces questions et de venir en débattre avec Patrice Meyer-Bisch, Observatoire de la diversité et des droits culturels, coordonnateur de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme et de la Chaire UNESCO pour les droits de l'homme et la démocratie, Université de Fribourg.**

**Rencontre organisée par Culture pour tous**

Inscription sur [www.culture-pour-tous.fr](http://www.culture-pour-tous.fr)  
par tél. 04 78 60 92 18 ou mail : [info@culture-pour-tous.fr](mailto:info@culture-pour-tous.fr)

